



Amiens, le 22 août 2017

Le secrétariat du parquet général
près la cour d'appel d'Amiens

COUR D'APPEL D'AMIENS

Parquet Général

à

Mme Anna DAVIES
Appt 35 - bât. A
1 résidence Belle Vue
60000 BEAUVAIS

Objet : prestation de serment.

Madame,

Veillez trouver ci-joint une expédition, certifiée conforme à l'original, du procès-verbal de votre prestation de serment en tant qu'expert judiciaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.



P. J. : 1.

Palais de Justice
14 Rue Robert de LUZARCHES
CS 32722
80027 AMIENS CEDEX 01
Tél : 03 22 82 35 89
Fax : 03 22 91 21 61
E-mail : pg.ca-amiens@justice.fr
www.justice.gouv.fr

SERMENT de Madame **Anna CIECKO épouse DAVIES**, Expert
du 7 février 2017

A l'audience publique et solennelle tenue le sept février deux mille dix-sept par la cour d'appel d'AMIENS,

Où étaient présents:

Madame **Florence CASSIGNARD**, Présidente de la chambre de la famille, désignée en remplacement de Monsieur le Premier Président par ordonnance en date du 1^{er} février 2017.

Madame **Patricia GRANDJEAN**, Présidente de la 1^{ère} chambre civile

Madame **Odile GREVIN**, Conseiller à la 1^{ère} chambre civile, Mesdames **Estelle LASSAUSSOIS** et **Françoise SANSOT**, Conseillers à la chambre de la famille

En présence de Monsieur **Rodolphe JUY-BIRMANN**, Substitut Général chargé du Secrétariat Général et de Monsieur **Dominique TAILHARDAT**, Avocat Général

Assistés de Madame **Agnès PILVOIX**, Greffier,

Vu le décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004, notamment en son article 22,

Vu le procès verbal de l'Assemblée Générale de la Cour d'Appel d'Amiens, en date du 24 novembre 2016, portant inscription de Madame **Anna CIECKO épouse DAVIES**, née le 28 juin 1980 à Wroclaw (Pologne), sur la liste des experts pour l'année 2017,

Sur les réquisitions de Monsieur **Rodolphe JUY-BIRMANN**, Substitut Général chargé du Secrétariat Général,

Madame **Florence CASSIGNARD**, Présidente, s'adressant à cet expert présent a donné lecture de la formule de serment ainsi conçue :

“Je jure d'apporter mon concours à la justice, d'accomplir ma mission, de faire mon rapport et de donner mon avis en mon honneur et en ma conscience”.

A l'appel de son nom par le Greffier, Madame **Anna CIECKO épouse DAVIES**, la main droite levée, a répondu :

“Je le jure”.

SUR QUOI LA COUR,

Donne acte à Monsieur **Rodolphe JUY-BIRMANN**, Substitut Général chargé du Secrétariat Général, de ses réquisitions.

Pour expédition certifiée conforme

à l'original délivrée par nous

Greffier en chef de la Cour

d'Appel d'Amiens

de prêter.

Dit que du tout il sera fait mention sur les registres de la Cour.





Amiens, le 20 janvier 2017

Le procureur général
près la cour d'appel d'Amiens

à

Mme Anna DAVIES
Appt 35 - bât. A
1 résidence Belle Vue
60000 BEAUVAIS

COUR D'APPEL D'AMIENS

Parquet général

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : liste des experts près la cour d'appel d'Amiens

Madame,

La cour d'appel d'Amiens, par délibération de l'assemblée générale en date du 24 novembre 2016, a décidé de vous inscrire sur la liste des experts judiciaires pour l'année **2017**, à titre probatoire pour une durée de trois ans dans une rubrique particulière (article 2.II de la loi du 29 juin 1971) et dans la spécialité suivante :

INTERPRETARIAT - TRADUCTION
H-01.06 - Interprétariat - polonais

Refuse l'inscription en H-01.01 Inteprétrariat anglais, - H-01.05 Interprétariat italien, H-02.01 Ttraduction anglais, - H-02.03 Traduction langue française et dialectes, - H-02.06 Traduction polonais en raison de l'absence de justification de qualification dans ces spécialités.

Cette inscription ne deviendra définitive qu'après votre prestation de serment.

A cet effet, je vous invite à vous présenter à l'audience solennelle qui se tiendra à la grand'chambre de la cour d'appel, au palais de justice d'Amiens (2e étage - salle 299), mardi 7 février 2017 à 14 heures (vous voudrez bien vous présenter une vingtaine de minutes avant l'heure prévue, muni(e) de votre pièce d'identité et de la présente). J'insiste sur l'importance de vous présenter à cette audience de prestation de serment, formalité obligatoire à l'exercice préalable de vos fonctions d'expert judiciaire.

A l'issue de cette audience, une réunion d'information sera animée par Madame Valérie BAUDRILLARD, secrétaire générale de la première présidence, et Monsieur le professeur Olivier JARDE, président de la Compagnie des experts judiciaires près la cour d'appel d'Amiens (durée prévisible : une heure).

Je vous informe qu'à l'issue de la période probatoire de trois ans, et sur présentation d'une nouvelle candidature, l'expert peut être réinscrit pour une durée de cinq années, après avis motivé d'une commission associant des représentants des juridictions et des experts. A cette fin, sont évaluées l'expérience de l'intéressé et la connaissance qu'il a acquise des principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées à un technicien. Les réinscriptions ultérieures, pour une durée de cinq années, sont soumises à l'examen d'une nouvelle candidature (article 2.II de la loi du 29 juin 1971).

Palais de Justice
14 rue Robert de Luzarches
CS 32722
80027 AMIENS cedex 1
Tél. : 03 22 82 35 89
Fax : 03 22 91 21 61
E-mail : experts.ca-amiens@justice.fr
www.justice.gouv.fr

De plus, aux termes de l'article 23 du décret du 23 décembre 2004, les experts inscrits sur la liste de la cour d'appel **doivent faire connaître obligatoirement et tous les ans, avant le 1^{er} mars**, aux chefs de cour, le nombre des rapports qu'ils ont déposés au cours de l'année précédente (du 1^{er} janvier au 31 décembre), ainsi que les renseignements ci-après pour les expertises en cours au 1^{er} mars :

- la date de la décision qui a commis l'expert,
- la désignation de la juridiction qui a rendu cette décision,
- le délai imparti pour le dépôt du rapport ;
- et les formations suivies dans l'année écoulée (du 1^{er} janvier au 31 décembre), en mentionnant les organismes qui les ont dispensées.

Cette obligation s'impose à tous les experts, même à ceux qui n'ont pas été commis au cours de l'année considérée (dans ce cas, fournir un état « néant »), ou si une demande de réinscription a été déposée. Ce manquement expose l'expert à un retrait de la liste de la cour.

Pour vous y aider, vous trouverez ci-joint trois tableaux à remplir et faire parvenir en un exemplaire par la voie postale, et sans qu'il vous en soit fait rappel.

Enfin, conformément à la loi "Informatique et Libertés", la liste des experts judiciaires de la cour d'appel d'Amiens est consultable sur le site www.ca-amiens.justice.fr. Si vous désirez exercer votre droit de rectification, vous pouvez contacter l'adresse suivante : webmestre.ca-amiens@justice.fr

Vous voudrez bien nous faire part de tout changement de vos coordonnées. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat au : 03.22.82.35.89.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

P. le procureur général



Dominique TAILHARDAT,
Avocat général,



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AMIENS, le 5 décembre 2019

**COUR D'APPEL
D'AMIENS**

PARQUET GENERAL
SERVICE DES EXPERTS
14 RUE ROBERT DE LUZARCHES
80011 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.82.35.00

LRAR

Mme Anna CIECKO DAVIES
Appt 35 - bât. A 1 résidence Belle Vue
60000 BEAUVAIS

Objet : liste des experts près la cour d'appel d'Amiens

Madame,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que l'assemblée générale de la cour d'appel d'AMIENS au cours de sa séance du 6 novembre 2019

- a accueilli favorablement la demande d'extension d'inscription sur la liste des experts judiciaires près la cour d'appel d'AMIENS que vous avez notamment présentée :

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-01.01.01-Anglais

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-02.01.01-Anglais

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-02.06.05-Polonais

Vous voudrez bien nous faire part de tout changement de vos coordonnées. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat : experts.ca-amiens@justice.fr

Enfin, conformément à la loi "Informatique et Libertés", la liste des experts judiciaires de la cour d'appel d'Amiens est consultable sur le site www.ca-amiens.justice.fr. Si vous désirez exercer votre droit de rectification, vous pouvez contacter l'adresse suivante : experts.ca-amiens@justice.fr

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

P. la procureure générale

André MEYKUCHEL
Avocat Général